

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE CAURO

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2024 A 18H30

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 11

Absents : 3

dont représentés : 2

L'an deux mil vingt-quatre, le trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Cauro étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal LECCIA.

Suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents :

Pascal LECCIA, Paul BERNARDI, Marina EVANGELISTI, Camille ROSSI, Marie-Françoise MASSEI, Lucette AMARO-CAPITAO, Antoine ANTONA, Hélène AUBRY, Simon FIDELI, Raphaël PIERRE-BIANCHETTI, Patrick RINIERI

Date de la convocation :

28 mars 2024

Absents :

Barbara CASINI (procuration à Pascal LECCIA), Elodie MARSILJ-PELLICCIA, Fabienne PERALDI (procuration à Marie-Françoise MASSEI)

Délibération affichée en mairie

le : 10 avril 2024

Télétransmission au contrôle de

légalité le : 10 avril 2024

Secrétaire de séance : Paul BERNARDI

Accusé réception reçu

le :

Délibération n°002-005-2024 : Reports et affectation des résultats 2023 (budget principal)

Les restes à réaliser (RAR) en investissement sont de 1 536 818,51 € € en dépenses et 1 561 768,42 € en recettes, conformément à l'état présenté et validé en Trésorerie :

| | | | |
|---|-----------------------|--------------|--------------|
| Restes à réaliser à reporter pour l'exercice suivant | Fonctionnement | | |
| | Investissement | 1 536 818,51 | 1 561 768,42 |
| | Total | 1 536 818,51 | 1 561 768,42 |

Le résultat de clôture après intégration des reports se présente donc comme suit :

| | | |
|--|-----------------------|--------------|
| Résultat de cloture après intégration des reports | Fonctionnement | 1 232 397,59 |
| | Investissement | -118 046,86 |
| | Total | 1 114 350,73 |

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE CAURO

La section investissement étant déficitaire, il est nécessaire de couvrir ce déficit par l'article 1068.

L'affectation des résultats à reporter sur le budget 2024 est donc la suivante :

| | | |
|---|--------------------------------|--------------|
| Résultat : report n+1 et affectation | Fonctionnement 002 | 1 114 350,73 |
| | Investissement 001 | -142 996,77 |
| | Investissement 1068 | 118 046,86 |

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **APPROUVE** les résultats 2023 et leur report sur l'exercice 2024 (budget principal)
- ✓ **REPORTE** le déficit d'investissement à hauteur de 142 996.77 € (DI 001)
- ✓ **COUVRE** le besoin réel de financement à hauteur de 118 046.86 € (RI 1068)
- ✓ **REPORTE** l'excédent de fonctionnement à hauteur de 1 114 350.73 € (RF 002)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire,

Pascal LECCIA

